

# Accueil de loisirs Communautaire de Bézu Saint Eloi Projet Pédagogique 2021



## **Introduction**

Depuis 2014, la communauté de communes gère les accueils de loisirs des vacances scolaires en direct.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la communauté de communes de Gisors, Epte, Lévrière et celle du canton d'Etrepagny ont fusionné, créant une seule et même structure : La communauté de communes du Vexin Normand.

L'A.C.M accueille les enfants des communes de tout le territoire durant les vacances scolaires.

## **Le public**

De par notre agrément, nous accueillons les enfants âgées de 6 à 11 ans, sur les vacances scolaires.

Etant situé à proximité de la région parisienne et ayant fusionné les services des deux communautés de communes, nous observons depuis plusieurs années une arrivée d'enfants nouveaux.

Nous constatons que la plupart des enfants fréquentent l'accueil de loisirs car les deux parents sont actifs.

## **Les Locaux :**

L'accueil de loisirs se déroule dans l'enceinte de l'école de Bézu St Eloi, nous bénéficions donc des locaux suivants :

- \_ 6 salles de classe
- \_ 1 salle de motricité
- \_ 1 cour avec l'ensemble des jeux s'y trouvant (bac à sable couvert, cabane, etc.)
- \_ 1 réfectoire
- \_ 1 salle des fêtes
- \_ des sanitaires adaptés à toutes les tranches d'âge.

## **La mise en œuvre :**

### **Moyens humains :**

L'organisateur est la communauté de communes du Vexin Normand. L'équipe d'animation est composée :

- \_ d'un directeur titulaire du BPJEPS et de l'u.c complémentaire dirigé un séjour de vacances ou un accueil de loisirs
- \_ d'un nombre suffisant (4), en fonction des quotas d'encadrement, d'animateurs diplômés BAFA.
- \_ d'animateurs stagiaires, en fonction des besoins et de notre vœu de formation.
- \_ d'une personne en charge de la restauration ainsi que de la propreté de la structure.

## **Moyens financiers :**

Le budget est géré par la communauté de communes du Vexin Normand. En fonction des besoins, des mandats administratifs sont émis.

## **Moyens matériels :**

En ce qui concerne le matériel pédagogique, nous disposons de :

- \_ du matériel sportif et de motricité nécessaire à quelques initiations
- \_ différents jeux de société, de construction ou bien encore de livres pour les différents moments de la journée
- \_ tout le petit matériel nécessaire aux activités manuelles (papier de couleur, peinture, crayons...)
- \_ quelques matériaux de récupération apportés par les animateurs ou bien par les familles.

## **Les objectifs**

### **Les objectifs généraux :**

- 1- Développer le sens culturel et artistique des enfants par l'amusement.
- 2- Tendre vers l'acquisition de l'autonomie des enfants par le biais des activités.

### **Les objectifs opérationnels et leur mise en œuvre :**

- 1.1 Mettre en place un thème sur le monde audiovisuel à chaque session.
- 1.2 Réaliser une parodie ou un remake du thème à chaque session.

A chaque session, nous mettrons en place différentes activités ludiques, culturel ou artistiques (peinture, théâtre, danse, jeux) ... Une « drama » devra être mise en place pour les grands jeux afin de plonger les enfants dans un univers et les sensibiliser à la comédie. Le groupe Ados pourra s'initier à différentes techniques de montage et d'effets spéciaux par le biais de la Ludo médiathèque.

Chaque session fera l'objet d'une parodie ou d'un remake du thème. Celui-ci sera enregistré et monté afin que chaque enfant qui le souhaite puisse bénéficier d'une copie.

- 2.1 Accompagner les enfants dans les activités.
- 2.2 Développer l'autonomie sur la vie quotidienne.

On cherchera par tous les moyens à faire réaliser les activités par les enfants et non faire à leurs places. Une activité réalisée par son enfant est forcément plus belle et plus touchante pour un parent que si elle réalisée en grande partie par l'animateur.

Sur les temps de vie quotidienne (repas, habillage, temps de toilettes), on tendra vers un maximum d'autonomie et à l'encourager.

## Evaluation des objectifs

Objectif	Critère d'évaluation
Mettre en place un thème sur le monde audiovisuel à chaque session	Chaque thème a-t-il été différent ?  A-t-il changé de format au cours de l'année (film, émission, reportage) ?  Les activités ont-elles été diversifiées ?
Réaliser une parodie ou un remake du thème à chaque session.	A-t-on réussi à filmer chaque session ?  Chaque groupe participe-t-il à la réalisation ?  A-t-on utilisé les ressources communautaires à notre disposition ?
Accompagner les enfants dans les activités	A quelle proportion l'activité est-elle réalisée par l'enfant ? (Pour chaque groupe d'âge)  Le film de fin est-il réalisé en grande partie par les enfants ?
Développer l'autonomie sur la vie quotidienne	Les enfants se déplacent-ils en autonomie sur la structure ?  A-t-on encouragé les enfants à faire les choses par eux-mêmes ? (Habillage, service à table, etc.)

## Le fonctionnement

Le matin de 7h à 9h30 les enfants sont accueillis par l'animateur au niveau de la salle des fêtes et ont accès aux différents espaces installés jusqu'à 9h30.

09h30-10h15 : mise en condition : jeux, chants,

10h15-11h30 : activités

11h30-12h00 : petit temps libre

12h00-13h00 : repas

13h00-13h30 : moment défouloir (en plein air de préférence...)

13h30-14h15 : temps calme (lecture d'histoire, chants calmes, jeux de société...)

14h15-15h45 : activités

15h45-16h15 : moment défouloir (en plein air de préférence...)

16h15-16h45 : goûter

A partir de 17h, le départ des enfants se fait de façon échelonnée.

## **Le rôle de chacun :**

### **Le directeur doit :**

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs
- Être le responsable légal vis à vis du ministère de la jeunesse et des sports.
- Faire partie de l'équipe d'animation.
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Régler les problèmes matériels.
- Aider les animateurs à la mise en place des activités.
- Rencontrer les parents.
- Gérer le matériel pédagogique.
- Être en contact régulier avec les responsables de la Communauté de communes.
- Contrôler la pharmacie.

### **L'animateur doit :**

- Respecter les consignes de sécurité.
- Être présent physiquement et mentalement.
- Être enthousiaste et tolérant.
- Faire preuve de bon sens.
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel et son environnement.
- Réaliser les activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation.
- Communiquer à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord du Directeur de centre.
- Participer aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.
- S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps, il doit être conscient de ses limites
- Être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

Pour permettre à tous de se sentir bien dans cet environnement de loisirs différents points seront mis en place :

- ☞ Un accueil personnalisé des familles et des enfants
- ☞ Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- ☞ Prendre en compte les envies et les besoins des enfants.
- ☞ De laisser la possibilité ou non de participer à une activité.
- ☞ D'accorder une attention identique à chaque enfant.
- ☞ D'avoir des locaux adaptés à la tranche d'âge.
- ☞ Mettre en place des règles de vie connues de tous : enfants, animateurs, parents.
- ☞ De créer un cadre agréable de par sa décoration.
- ☞ D'exploiter, en le respectant, l'environnement naturel.
- ☞ Que l'enfant soit acteur de ses loisirs de par ses choix et réalisations.
- ☞ Élaborer des plannings d'activités en direction des parents et des enfants.
- ☞ Faire participer les enfants à la gestion de la vie quotidienne.
- ☞ Préparer ses activités et les évaluer.
- ☞ Travailler en partenariat avec les associations, les autres centres de loisirs...

## **Thème directeur Session Été 2021**

### Été : Camping

- Mise en place d'actions d'initiation avec la Ludo-médiathèque communautaire aux outils numériques (montage audio et prise de son)
- Proposition d'activités manuelles autour du thème
- Mise en place de jeux sportifs en relation avec le thème.
- Initiation à différentes activités artistiques (danse, théâtre, cinéma)
- Mise en place d'un décorum au sein de l'accueil en corrélation avec le thème.
- Proposition de journée multi activités typiques du camping (concours de pétanque, etc.)
- Création de la chorée de l'été.
- La chanson de l'été par les ados : création d'un studio de prise de voix et enregistrement de leur tube de l'été.